

## Mobilisation à Grandson

## Une rue trop dangereuse et trop bruyante

**Une action pacifique a été conduite mardi en fin de journée. Elle demande que la vitesse soit abaissée à la rue Basse qui traverse le cœur du bourg.**

Frédéric Ravussin

Un trafic qui augmente sans cesse - il pourrait atteindre les 10'000 véhicules par jour en 2021 - et des nuisances sonores toujours plus fortes: les Grandsonnois en ont sec et craignent toujours plus pour la sécurité des piétons et des cyclistes qui empruntent également la rue Basse. Alors mardi à l'heure de pointe de fin de journée, socialistes et Verts ont rassemblé une trentaine de personnes. À pied et à vélo, ils ont déambulé pendant trois quarts d'heure sur cet axe de liaison aussi étroit (4 mètres de largeur) qu'important en plein cœur du bourg, habillés de pancartes aux messages clairs: «30, ça va aussi», «Moins vite c'est mieux».

**Agir à la source**

«La configuration des lieux est telle qu'on ne peut pas y poser des pa-



**À la rue Basse de Grandson, le trafic augmente sans cesse, de même que les nuisances sonores. Socialistes et Verts grandsonnois ont mis sur pied une action de terrain pour accompagner leur demande de solutions à la Commune et au Canton.**

FLORIAN CELLA

(20 km/h). Cela a déjà été fait sur des axes importants, à Rotkreuz (ZG) et à Köniz (BE) par exemple. On imagine aussi des feux aux deux extrémités de la rue», explique Valentin Tanniger, conseiller communal et cycliste.

**L'autre problème**

Un autre point noir communal inquiète les organisateurs: la zone de loisirs du bord du lac. «Pris par tous les types d'usagers, cet itinéraire a été judicieusement limité à 30 km/h par la Municipalité, relève le conseiller communal Daniel Trolliet. Mais tout le monde ne respecte pas cette vitesse. En particulier les deux-roues, avec et sans moteur. À plusieurs reprises nous sommes passés tout près d'un drame.» Selon eux, il vaudrait mieux signaler la limitation de vitesse, effectuer des contrôles et tester la mise en place d'une zone de rencontre sur la partie la plus fréquentée par les familles.

Cette action intervient alors que la Municipalité dit attendre des réponses du Canton sur ces deux points chauds. «Nous l'avons sollicité l'automne dernier. Une enquête de terrain a eu lieu, nous devrions avoir un retour en décembre», explique Francesco Di Franco, municipal de la Police. À voir ce que l'Exécutif en fera. «Nous devons analyser les solutions préconisées et voir si nous avons les moyens financiers de les mettre en œuvre», reconnaît-il.

rois antibruit. Et on peut encore moins reculer les façades ou imposer des véhicules électriques aux automobilistes. Il n'y a qu'une possibilité: agir à la source», a martelé Evelyne Perrin, conseillère communale et riveraine. Des interventions, citoyennes et politiques de tout bord, demandant des solutions, les autorités locales en ont

reçu de nombreuses reprises depuis une quarantaine d'années.

**Mesures insuffisantes**

Certaines mesures ont été prises: l'accès aux poids lourds a été restreint dans cette rue limitée à 40 km/h, des potelets ont été posés sur le bord de la chaussée. Plus récemment, trois passages pour

piétons ont été créés. Pas de quoi rassurer la gauche. «Avec le prolongement du RER vaudois jusqu'à Grandson, il y a aussi davantage de piétons ici. Nous n'avons pas encore dû déplorer d'accidents, mais plusieurs personnes affirment avoir été heurtées par des rétroviseurs, soulignait-elle. Il est temps que des mesures

concrètes soient étudiées, pour le bien-être et la sécurité de tous.»

Un courrier a été envoyé le même jour à la Municipalité et au Canton. Il propose de tester l'effet de trois mesures: «Nous aimerions qu'on essaie d'instaurer dans ce goulet d'étranglement une limitation à 30 km/h. Ou alors qu'on y crée une zone de rencontre

PUBLICITÉ

24 heures | Livre

24 heures vous propose

**Sauver l'eau**  
Comment faire face à nos besoins? Comment ne plus en mourir? Solutions politiques et économiques

(126 pages, 17x23 cm)

Aujourd'hui, plus de deux milliards d'êtres humains n'ont pas accès à de l'eau propre, élément indispensable à la vie. Comment en sommes-nous arrivés là? Pourquoi avons-nous tant de difficultés à répondre aux besoins en eau potable d'une grande partie de l'humanité et comment remédier à cette situation?

«Sauver l'eau» est le fruit de plus de trente-cinq ans de pratique professionnelle d'ingénierie de l'eau. Il est aussi issu de vingt ans d'enseignement du cours de Master «Économie hydraulique» dispensé par le Dr Eric Davalle à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Dans un monde en plein bouleversement technique et sociologique, il aborde sans complaisance ni détours les raisons de la situation du manque d'eau, qu'elles soient économiques, environnementales ou politiques. Il expose clairement les solutions techniques et financières qui nous permettraient d'y pallier rapidement. Car, il y a bien urgence!

Dr Eric Davalle

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du livre *Sauver l'eau*

au prix abonné(e) 24 heures de Fr. 22.50\*  au prix non abonné(e) de Fr. 32.50\*

N° d'abonné(e) obligatoire \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

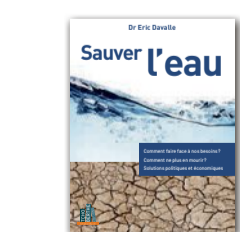
Rue/N° \_\_\_\_\_

NPA/Lieu \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

\* TVA incluse. Frais de port en supplément pour un exemplaire: Fr. 2.-.  
Le livre sera directement adressé avec la facture par les éditions Éditions TchoBerthe.

24h\_livre\_sauver\_eau



Ce bulletin de commande est à retourner à:  
Tamedia SA  
Marketing 24 heures  
Avenue de la Gare 33  
1001 Lausanne

Commande par internet:  
livre.24heures.ch  
Dans la limite des stocks disponibles

## Des militants mécontents demandent des contrôles transparents

**Manifestation à Tolochenaz**  
Une association syndicale réclame des informations sur les rattrapages salariaux pour lesquels elle se bat depuis des mois.

L'Association romande des travailleurs de l'installation électrique (ART-IE) ne lâche pas CIEL Électricité. En mars, la structure à vocation syndicale dénonçait dans nos colonnes la politique d'indemnisation des frais de déplacement de CIEL, entre autres griefs. Alors qu'un contrôle de la commission paritaire professionnelle a été lancé en 2017, l'ART-IE s'indigne aujourd'hui de n'avoir pas accès aux conclusions de ce contrôle.

Ses membres ont donc manifesté mercredi soir à Tolochenaz, devant le siège des Commissions

professionnelles paritaires de l'industrie vaudoise de la construction. Point sur le dossier avec Laurent Tettamanti, syndicaliste à l'origine de l'ART-IE.

**Pourquoi cette manifestation?**  
Nous voulons des informations sérieuses sur ce contrôle et qu'on arrête de nous répondre qu'il n'est pas possible de communiquer. Les employés ne savent rien et n'ont reçu aucun rattrapage salarial concernant leurs temps de déplacement. Au départ nous avons été informés par le représentant d'Unia que des calculs avaient été faits par la commission paritaire, mais ça ne débouche sur rien. Nous voulons simplement comprendre pourquoi.

**Vous allez jusqu'à parler de «favoritisme»...**

Oui, parce qu'à l'époque nous avons demandé deux contrôles à la commission paritaire, pour

CIEL et une autre entreprise concurrente vaudoise. Tous les deux sur cette pratique des forfaits journaliers pour les temps de déplacement. L'autre contrôle est terminé depuis longtemps et l'entreprise concernée a dû verser d'importantes compensations aux employés. On veut juste s'assurer que CIEL n'a pas bénéficié d'un traitement de faveur car il est potentiellement question de centaines de milliers de francs.

**Pourquoi serait-ce le cas?**

Nous n'avons que des soupçons et voulons être rassurés. Nous ne sommes pas satisfaits par le fonctionnement des commissions paritaires, où les délégations autour de la table pourraient parfois avoir des intérêts communs au détriment des travailleurs. Au-delà du cas CIEL, c'est ce système que nous remettons aussi en cause.

**Romarc Haddou**

## Le Collège de Chanel fera peau neuve

**Morges**  
La Municipalité souhaite investir 22,79 millions pour mener un chantier d'envergure dans le complexe scolaire.

On a beaucoup parlé ces derniers mois du Parc des Sports ou du site de Beausobre. Reste que Morges compte s'attaquer ces prochains mois à un autre projet d'envergure: la rénovation et reconstruction du Collège de Chanel.

Il faut dire que ces infrastructures scolaires ne sont plus de première jeunesse, le bâtiment principal datant de 1955. Mais les

besoins ont également évolué avec l'augmentation de la population: de 14 classes, l'école primaire passera à 22 (de 1P à 8P), sans compter les salles annexes. Le projet prévoit également une seconde salle de gymnastique, un préau arboré et des terrains de sport. Pour permettre ces agrandissements, 45 jardins familiaux situés au nord de la parcelle seront supprimés.

**Plus de 22 millions**

Ces travaux - combinaison de démolition partielle, rénovation et construction - ne sont pas anodins, puisqu'ils coûteront 22,79 millions. C'est en tout cas l'estimation de l'Exécutif dans le

préavis déposé au Conseil communal en septembre. Afin de livrer les locaux pour la rentrée 2023, les travaux de démolition sont planifiés à l'été 2021. D'ailleurs, l'Exécutif a déjà prévu une partie des investissements pour l'année prochaine dans son budget présenté récemment.

Pendant toute la durée du chantier, l'enseignement sera maintenu sur le site grâce à une école provisoire dont les travaux doivent débuter en février 2021 pour assurer la continuité des cours. La location d'une salle de gymnastique temporaire en toile tendue sur charpente métallique est également prévue.

**Julien Lambert**